

Photo : Kaloumpresse.com



Dans le bras de fer au port de Conakry entre la direction générale du Port et les armateurs Getma, Transco et Afrimarine, les derniers ont reçu, lundi 27 octobre, un soutien de poids. Celui de trois centrales syndicales ONSLG, COSATREG et CGFOG.

Petit rappel des faits. Le 30 juillet, par un courrier N° 0688, la direction générale du Port Autonome de Conakry annonce aux opérateurs portuaires sa décision de transférer le trafic RoRo du terminal conteneurs, à compter du 1er Novembre 2014.

Les autorités guinéennes justifient la décision par des problèmes d'espaces portuaires pour les opération de stockage et des problèmes de sécurité portuaire au terminal conventionnel.

La décision a déjà suscité un tollé général au sein des principaux concernés. Les opérateurs portuaires que sont Afrimarine, Transco et Getma Guinée estiment, en effet, qu'ils ont droit à des espaces dans l'enceinte du terminal conventionnel et à des espaces dans la zone ferroviaire. Pour eux, c'est la solution pour calmer les nerfs, sécuriser, développer et pérenniser le trafic RoRo.

Pour les centrales syndicales qui s'exprimaient à l'occasion d'une conférence de presse ce lundi la décision du Port Autonome de Conakry présente des conséquences très graves pour eux, les travailleurs et leurs familles.

Selon Yamoussa Touré, secrétaire général de la COSATREG et porte-parole des syndicalistes, aucune contrainte économique ne doit mettre en péril la vie et le sort des travailleurs du port autonome de Conakry.

Sur le même ordre d'idée, il a exigé au nom des centrales syndicales la restauration des agréments techniques des sociétés de consignation maritime Afrimarine, Transco et Getma relatifs au traitement des navires RO/RO. Des sociétés dont leurs activités, selon Touré, constituent les 80 % de leur raison sociale au sein du port autonome de Conakry. Enfin les centrales syndicales croient que l'annulation de la décision du PAC permettra aux acteurs portuaires de maintenir leurs personnels et assurer leur plein épanouissement.

"Nous demandons l'annulation pure simple de la lettre de la direction générale du port, à l'intention des opérateurs portuaires, avant la date du 1er novembre 2014", a-t-il souligné.

Seriane Théa

+224 622 85 68 59

Port de Conakry : les armateurs reçoivent le soutien des syndicalistes

Écrit par Kaloum Presse

Mardi, 28 Octobre 2014 04:49

contact@kaloumpresse.com